

L'affection est pénible en raison des démangeaisons dont elle est le siège, de l'altération des parties découvertes, de la gêne qu'elle peut apporter dans les fonctions des membres, du repos qu'elle exige et qui peut empêcher tout travail, des pansements qu'elle nécessite, des complications qui peuvent survenir par défaut de soins appropriés; mais elle ne compromet pour ainsi dire jamais l'existence.

Certaines localisations sont particulièrement rebelles : nous citons celles des paupières, des lèvres, des aines, de l'anus, des régions palmaires et plantaires.

TRAITEMENT. — Traitement étiologique. — La guérison des eczéma doit être d'abord cherchée dans la suppression de leurs causes.

1° *Eczéma de cause externe.* — L'eczéma acarien guérit par la frotte. On doit renoncer à utiliser de suite celle-ci dans des cas rares où l'eczématisation et l'impétiginisation sont excessives et lorsque l'œdème en dehors des foyers acariens peut faire supposer une lymphangite. On enveloppe alors préalablement les parties atteintes de compresses aseptiques imprégnées, par exemple, de la solution suivante :

Eau bouillie.....	1000 grammes.
Biborate de soude.....	11 —
Acide borique.....	10 —
Acide salicylique.....	5 —

(Formule de Portes.)

Si quelques lésions d'eczéma persistent, on donne des bains d'amidon et on fait appliquer une pommade légèrement salicylée et résorcinée, par exemple :

Vaseline.....	20 grammes.
Oxyde de zinc.....	10 —
Acide salicylique.....	} aa 0gr,50.
Résorcine.....	

Dans l'eczéma dû à la phtiriose du cuir chevelu, du tronc ou des régions génitales, la destruction des parasites s'impose de même d'emblée et, lorsque les pédiculi sont détruits, la guérison de l'eczéma est facile.

Les eczemas des mains associés à une dermatite artificielle aiguë seront traités à l'origine comme celle-ci, c'est-à-dire par des pansements à l'eau bouillie, ou à l'eau picriquée faible (1 p. 400), ou par la solution formulée ci-dessus. Lorsque l'œdème, les suppurations superficielles auront disparu, on appliquera le traitement de l'eczéma chronique. Mais il sera essentiel, pour celui-ci, d'éviter toutes les irritations, et, en particulier, celles dues au savonnage. Les mains seront nettoyées, soit à la mie de pain, soit à la vaseline, soit à l'eau de son, soit à la pâte d'amandes. La suppression du savonnage suffit à la prophylaxie de l'eczéma des mains chez les individus qui ne sont pas forcés de se servir professionnellement de substances irritantes.

2° *Eczéma de cause interne.* — ECZEMAS D'ORIGINE GASTRIQUE. — ECZEMAS LIÉS A UN PRURIGO DIATHÉSIQUE. — Chez un eczémateux dont

les lésions cutanées ne reconnaissent aucune cause externe, il faut examiner de suite l'état du tube digestif, et, s'il existe quelque signe de dyspepsie, traiter immédiatement celle-ci et soumettre le malade au régime convenable. Lorsque le prurit est intense et a paru précéder l'éruption et lorsque celle-ci offre une tendance à la généralisation sous forme de foyers disséminés, en l'absence même de tout trouble gastro-intestinal, il convient de pratiquer le tubage et de faire l'examen du suc gastrique (Albert Robin et Leredde) (1).

Lorsque l'eczéma est lié à un prurigo, quelle que soit la forme de celui-ci, quel que soit l'âge du malade, la ligne de conduite doit être la même.

Chez l'adulte (2), la première indication est de diminuer la quantité des aliments ingérés quotidiennement. L'alimentation trop abondante a des inconvénients qui ont été remarqués chez tous les eczémateux; mais, chez ceux qui sont dyspeptiques, elle est une condition de non-guérison. Il n'est pas nécessaire de diminuer la quantité des repas : ce qui importe, c'est de réduire la quantité journalière des aliments au strict nécessaire.

Parmi les aliments à interdire, nous signalons tous ceux qui sont gras, irritants et fermentescibles, la charcuterie, la viande de porc, les conserves, le gibier, le poisson de mer, les fromages, les pâtisseries; les sauces seront proscrites et les aliments devront être préparés aussi simplement que possible, avec le minimum indispensable de substances grasses. On interdira le vin, le malade boira alors de l'eau d'Evian ou de l'eau pure.

Le lait, qui est utile chez les eczémateux atteints de troubles rénaux, est à interdire chez tous ceux qui sont dyspeptiques, à cause de la facilité avec laquelle il fermente; dans certains cas, qu'on pourra déterminer par expérience, le lait stérilisé sera permis (Albert Robin).

Le pain, qui fournit beaucoup d'acide lactique, sera diminué autant que possible. On l'ordonnera très grillé, parce que sous cette forme les malades en absorbent beaucoup moins.

Traitement médicamenteux. — L'un de nous (L.) prescrit à la fin des repas une cuillerée à bouche de la solution :

Fluorure d'ammonium.....	0gr,50
Eau distillée.....	300 grammes.

(deux par jour) (2).

(1) Quelque désagréable que soit l'examen du suc gastrique pour le malade, il nous paraît indispensable, dans la plupart des cas graves, pour les raisons suivantes : 1° on ne peut affirmer la non-existence d'une dyspepsie de fermentation sans avoir sondé le malade; 2° des examens du suc gastrique répétés tous les mois sont le seul moyen de suivre l'amélioration due au régime et au traitement et que ne révèlent ni les signes physiques, ni les signes fonctionnels. (L.)

(2) Les lignes qui suivent résument le traitement des dyspepsies par fermentation, tel que l'a réglé A. Robin, à qui l'on doit l'emploi du fluorure d'ammonium et de l'érythrol en thérapeutique. — Voy. *Traité de thérapeutique appliquée*. Traitement des dyspepsies, par A. Robin. (L.)

Dans le cas de fermentation butyrique, on donne au milieu du repas un cachet ainsi composé :

Erythrol (iodure double de bismuth et de cinchonidine).....	0gr,10
Magnésie calcinée.....	0gr,20

(deux par jour).

On pourra ajouter à ces cachets de la rhubarbe ou du séné, s'il existe de la constipation.

Le soufre ioduré, à la dose de 20 centigrammes par jour, le naphthol à la dose de 60 centigrammes, dans quelques cas, peuvent également rendre des services.

Lorsque les fermentations seront anormales et coïncideront avec de l'hypersthénie ou de l'hyposthénie, on traitera celles-ci en même temps.

Chez l'enfant de tout âge atteint d'eczéma (sans cause externe évidente, telle que phtiriase, impétigo de la face, souillure des langes par l'urine et les matières fécales), qu'il existe ou non du prurigo, il convient, plus encore que chez l'adulte, de modifier le régime alimentaire et de combattre les fermentations gastro-intestinales.

Dans la première enfance, on réglera les tétées si l'enfant est au sein, et on veillera à ce qu'elles ne soient pas trop longues; il faut que l'enfant ne vomisse pas après chacune d'elles. S'il est nourri au biberon et qu'on ne puisse donner une nourrice, on prescrira le lait stérilisé; le médecin indiquera avec minutie les soins à donner au biberon, et, en général, les troubles digestifs céderont aux précautions hygiéniques qui s'imposent.

Chez l'enfant de deux à douze ans, l'alimentation sera réduite à la quantité nécessaire. L'enfant ne mangera pas entre les repas, et ne prendra que des aliments utiles. En outre, les exercices physiques et la vie au grand air sont indispensables.

Les aliments interdits sont les mêmes que chez l'adulte. Nous ne croyons pas utile de donner du lait en abondance, comme on le fait d'une manière banale; si on le prescrit, ce doit être d'une manière exclusive; il ne faut l'employer que stérilisé.

Le fluorure d'ammonium nous a rendu des services dans l'eczéma lié au prurigo de Hebra: on l'emploie naturellement à doses moindres que chez l'adulte, de 2 à 5 centigrammes par jour, suivant l'âge, en solution aqueuse (L.).

S'il existe de la constipation, on peut donner à l'enfant des follicules de séné et des pruneaux à la fin du repas. Si elle est prononcée, la manne, la magnésie calcinée, la rhubarbe permettront de la combattre.

Il va sans dire, d'après ce qui précède, qu'il faut proscrire, chez les enfants eczémateux prurigineux, tous les « dépuratifs » qui sont employés d'une manière banale, l'huile de foie de morue, le sirop

d'iodure de fer, le quinquina, etc. Les polyadénopathies, le teint pâle, bouffi, le « lymphatisme » chez les prurigineux sont la suite des infections cutanées et d'une nutrition défectueuse; que l'on règle le régime, qu'on supprime les fermentations gastriques et qu'on fasse disparaître la constipation, que la peau soit mise en état de propreté, et, rapidement, la santé générale se rétablira, si les autres conditions nécessaires à une nutrition normale sont suffisantes, si l'enfant vit à la lumière et au grand air. Pour rétablir l'état général, l'hydrothérapie, les frictions sèches suffiront. Sous aucun prétexte, il ne faut donner à un enfant dyspeptique de remèdes qui ne peuvent qu'augmenter sa dyspepsie.

Eczéma de cause interne et non dyspeptique. — Dans l'eczéma aigu et étendu, chez des individus non dyspeptiques, le régime a encore une grande importance. Le malade, pendant une période variable, suivant la gravité de l'eczéma, sera mis au régime lacté, absolu quelquefois, mitigé en général. Dans ce dernier cas, l'alimentation sera aussi simple que possible.

Il sera utile, dans les cas sérieux, d'employer les diurétiques, tels que les tisanes, additionnées de lactose (40 à 80 grammes par jour), le nitrate de potasse (0,50 à 2 grammes) et de purger le malade (huile de ricin, calomel et toute la série des purgatifs usuels).

A la période de régression, les alcalins trouveront leur indication.

On peut les prescrire sous la forme suivante :

Benzoate de soude.....	4 grammes.
Bicarbonate de soude.....	12 —
Sp. de fumeterre.....	} à 50 grammes.
Sp. de gentiane.....	
Sp. de saponaire.....	} 150 —
Sirop d'écorces d'oranges amères.....	

(Deux à quatre cuillerées à bouche par jour.)

L'emploi des eaux minérales de Vichy et de Vals est fréquemment utile.

Dans l'eczéma subaigu ou chronique récidivant, les indications thérapeutiques seront surtout fournies par l'état des urines. Chez les goutteux, les lithiasiques, les sels de lithine trouvent une indication formelle (carbonate, benzoate, salicylate). On fera boire au malade, par exemple, chaque jour, deux verres de la solution :

Bicarbonate de soude.....	10 grammes.
Carbonate de lithine.....	2 —
Salicylate de lithine.....	2 —
Eau chargée d'acide carbonique.....	300 —

ou de l'eau de Vittel, de Contrexéville, d'Evian.

L'arsenic ne peut être employé que dans des formes rebelles, et particulièrement dans les eczemas hyperkératosiques des mains et

des pieds. On emploiera alors, soit la solution de Pearson (douze gouttes par jour) ou de Fowler (six à huit gouttes), soit les granules de Dioscoride (quatre à six par jour). Le traitement sera continué pendant un long temps, mais à la condition d'être surveillé et suspendu au moindre signe d'intolérance.

De toutes les eaux arsenicales, celle qui convient le mieux aux eczémateux invétérés et qui donne les meilleurs résultats est celle de la Bourboule.

Toutes les considérations que nous avons développées à propos du traitement étiologique de l'eczéma s'appliquent à sa prophylaxie. On ne préviendra définitivement le retour des poussées eczématisées que par la guérison des troubles de nutrition qui en sont l'origine.

Dans l'eczéma de cause externe lié à une irritation du voisinage, on fera disparaître la cause irritante ; par exemple, dans l'eczéma de la lèvre supérieure, on traitera la rhinite chronique qui est habituelle, mais presque toujours latente ; dans l'eczéma vulvaire, la vaginite, etc.

Ajoutons que tout foyer d'eczéma persistant doit être détruit, car il est souvent le point de départ de nouvelles poussées eczématisées (Besnier).

Traitement externe. — Existe-t-il des eczématisés que l'on doit respecter ? Tout eczéma doit être mis en état de propreté et pansé, ne fût-ce que pour éviter les infections viscérales d'origine cutanée, dans les faits dont nous allons nous occuper, et où le pansement doit ménager les lésions eczématisées et avoir pour but non de les guérir, mais de faciliter le suintement, en empêchant la formation des croûtes et des squames. Parmi les faits où l'on a parlé de métastases de l'eczéma, on peut distinguer plusieurs groupes.

a. Dans les uns, la disparition d'un eczéma est le premier symptôme d'une infection viscérale ; c'est ainsi qu'on doit expliquer la guérison de l'eczéma au début d'une broncho-pneumonie ; l'eczéma reparait lorsque celle-ci est guérie (Veiel). Des faits de ce genre s'observent dans de nombreuses affections cutanées.

b. Dans quelques faits d'eczéma chronique prurigineux d'origine dyspeptique, nous avons noté l'alternance de l'eczéma et des symptômes dyspeptiques. En réalité, et nous nous en sommes assuré par l'examen du suc gastrique (L.), le chimisme stomacal reste altéré lors des poussées eczématisées ; la dyspepsie devient simplement latente. Il est indispensable, dans ces cas, de traiter la dyspepsie beaucoup plutôt que l'eczéma.

c. Il existe des malades, souvent obèses, offrant des troubles de nutrition multiples, chez lesquels des éruptions eczématisées alternent avec des troubles morbides plus graves, par exemple des accès gouteux, de l'asthme, des névralgies, des troubles mentaux même.

Chez les malades dont l'histoire pathologique révèle des faits *précis* de ce genre, il convient de panser simplement les lésions cutanées. La guérison de l'eczéma doit être obtenue chez eux uniquement par celle des troubles de nutrition qui en sont la cause.

d. On agira de même, et de toute nécessité, chez tout individu, atteint d'eczéma étendu et persistant, qui présente des troubles rénaux, que l'on ait affaire à des albuminuriques, ou à des individus un peu âgés, à urines peu abondantes ou trop abondantes, à excrétion azoturique insuffisante, chez lesquels on est en droit de soupçonner une perméabilité rénale incomplète ; dans certains cas, il faudra la rechercher au moyen du bleu de méthylène, par le procédé d'Achard et Castaigne.

Chez les diabétiques sans troubles rénaux, il y a tout avantage à traiter l'eczéma.

Au début des eczématisés aigus de cause interne, la plupart des traitements externes n'ont que des inconvénients : les pommades, les pansements humides favorisent l'extension, la généralisation des lésions ; ce fait a été observé par tous les auteurs.

Il faut se contenter de poudrer la surface du corps : l'amidon, le talc, le lycopode combinés de diverses manières seront utilisés. Quant à l'oxyde de zinc et au sous-nitrate de bismuth, ils conviennent à des eczématisés chroniques localisés. Lorsque le suintement eczématisé sera établi, on interviendra activement.

a. ASEPSIE DES SURFACES ECZÉMATISÉES. — A quelque variété d'eczéma que l'on ait affaire, il convient, au préalable, de mettre les surfaces en état de propreté, de les débarrasser des croûtes impétigineuses et de les empêcher de se reproduire.

A cette indication répondent plusieurs moyens.

Lorsque les croûtes sont abondantes, épaisses, on peut s'en débarrasser, soit par des cataplasmes de fécule, de la dimension exacte des régions eczématisées, qu'on laisse plusieurs heures en place, soit, de préférence, par des compresses de tarlatane imprégnées d'eau bouillie que l'on peut, le plus souvent, additionner, avec avantage, d'un centième de biborate de soude et d'acide borique. Après les avoir enlevées, on détache les croûtes au moyen de coton hydrophile et on lotionne à l'eau bouillie.

Les pulvérisations, pour lesquelles on emploiera l'eau bouillie, permettent également de faire tomber les croûtes impétigineuses et constituent le traitement de choix dans les eczématisés des régions pilaires. Lorsqu'il s'agit d'eczématisés torpides, on peut se servir d'eau boriquée à 3 p. 100 ou de sublimé à 1 p. 10 000, mais il peut suffire de débarrasser mécaniquement la surface des produits d'infection secondaire.

Dans les eczématisés généralisés, l'indication des bains peut résulter de l'existence d'infections suppuratives diffuses de la peau : ainsi en

est-il dans l'eczéma lié au prurigo de Hebra; mais, à part cette indication, l'emploi des bains, qui sont pourtant prescrits d'une manière banale, est formellement contre-indiqué; répétés, ils ont de nombreux inconvénients. Le bain d'amidon est le seul qui puisse être autorisé, comme bain de propreté, dans les eczémas chroniques, c'est-à-dire tous les huit jours.

Dans l'eczéma aigu, infecté, le bain doit être remplacé par les pansements humides permanents à l'eau bouillie. Les décoctions de camomille, de fleurs de sureau, peuvent être exceptionnellement irritantes et l'eau boriquée l'est habituellement.

b. PANSEMENTS SIMPLES DES SURFACES ECZÉMATEUSES. — Sous le nom de pansements simples, nous comprendrons l'ensemble des moyens qui ne diminuent pas sensiblement le suintement eczémateux.

Nous les classerons de la manière suivante: pansements humides, corps gras, caoutchouc.

Aux pansements humides indiqués plus haut et qui conviennent au début des eczémas aigus, on peut rapidement substituer des pansements plus actifs. L'eau boriquée à 3 p. 100 est encore irritante, mais, employée à 1 p. 100 et combinée au biborate de soude et à l'acide salicylique suivant la formule indiquée ci-dessus, elle offre, en applications permanentes, de précieux avantages.

Les corps gras sont aujourd'hui moins en honneur qu'autrefois: un des plus utiles est l'axonge *franche*, dans tous les eczémas aigus, si peu irritables soient-ils; on la renouvellera tous les jours. La vaseline exagère assez souvent les réactions inflammatoires de la peau; les préparations désignées sous les noms de résorbine, d'aleptine, d'aseptine, d'eudermine, la remplacent avantageusement; on y ajoute de l'oxyde de zinc à 10 p. 100.

L'emploi du caoutchouc vulcanisé (Colson, Hardy, E. Besnier, Tenneson) a réalisé un progrès important dans la thérapeutique de l'eczéma.

Une feuille mince de caoutchouc, de la dimension exacte de la surface eczémateuse, est appliquée sur les lésions aseptisées au préalable. Toutes les deux ou trois heures d'abord, puis, quand le suintement a diminué, deux ou trois fois par jour, on l'enlève, on la lave à l'eau boriquée avec soin et on lotionne la peau à l'eau bouillie. Avec ces soins de propreté, qui sont indispensables, on obtient un décapage parfait des surfaces malades et un suintement intense. Tenneson continue l'emploi de caoutchouc jusqu'à ce que le suintement s'arrête. L'un de nous (L.) a modifié cette méthode, en la combinant à l'emploi du nitrate d'argent (*Voy. Traitements réducteurs*).

L'emploi du caoutchouc est indiqué dans l'eczéma aigu (sauf les contre-indications formulées au début de cet article), et au début du traitement de la plupart des eczémas chroniques, *non séborrhéiques*. S'il se produit de l'irritation, la moindre suppuration, on enlève le

caoutchouc et on revient immédiatement aux pansements humides.

c. TRAITEMENTS RÉDUCTEURS OU PARASITICIDES. — On peut, dans certains cas, agir énergiquement sur l'eczéma aigu, lorsqu'il est d'origine externe, ou lorsqu'il n'y a aucune contre-indication viscérale.

L'acide picrique, en solution aqueuse à 1 p. 200, dont on imbibe des compresses qu'on recouvre de taffetas gommé et qu'on renouvelle tous les jours, est un des procédés qui diminuent le plus rapidement l'œdème et l'hypémie cutanée; dans quelques cas, il est irritant, aussi faut-il en surveiller les effets. Au bout d'un certain temps, le traitement picrique n'a plus d'avantages, et il faut, lorsqu'il a produit tous ses résultats, modifier le traitement (1).

Les préparations à l'oxyde de zinc conviennent à la période de régression de l'eczéma aigu, et dans les eczémas chroniques. On les emploie sous forme de pommade à 20 p. 100, d'onguent ou de pâte.

℥ Onguent de zinc.

Résorbine.....	} aa
Oxyde de zinc.....	

ou bien :

Huile d'amandes douces stérilisée.....	10 grammes.
Oxyde de zinc.....	20 —

(BESNIER.)

℥ Talc.....	10 grammes.
Oxyde de zinc.....	10 —
Résorbine.....	20 —

Mais ce traitement, un peu banal, convient surtout aux malades chez lesquels on ne peut suivre l'effet d'une intervention plus active. Chez les autres, on peut, en observant la sensibilité des lésions et en procédant graduellement, employer des pommades dans lesquelles on incorporera :

De l'acide salicylique.....	1-3 p. 100
	(LASSAR.)
De la résorcine.....	1-2 p. 100
De l'huile de cade ou huile de bouleau.....	1-3-5 grammes p. 100.
Du carbonate de plomb.....	30 grammes p. 100.
	(BEHREND.)
Du lénigallol.....	1-10 grammes p. 100.

Nous citerons, par exemple, les préparations suivantes :

a. Résorbine.....	20 gr.	b. Résorbine.....	100 gr.
Oxyde de zinc.....	10 —	Huile de cade.....	1
Acide salicylique ou Résorbine.....	0gr,50	Ext. de panama.....	Q. S.

On peut se servir de l'acide phénique à 1 p. 100 dans les eczémas où les lésions sont peu irritables et où le prurit est excessif.

Dans les eczémas chroniques, invétérés, lichénifiés, on peut pro-

(1) LEREDDE, Note sur le trait. ext. de l'eczéma (*S. F. D.*, 1896).

céder d'une manière beaucoup plus énergique et employer l'une des préparations suivantes :

L'huile de cade à la dose de.....	10 p. 100
L'oxyde jaune de mercure et le calomel.....	1 p. 50 à 1 p. 20
L'acide pyrogallique.....	1 à 3 p. 100

Behrend a montré que, dans les eczémats non suintants, on obtient de bons résultats en pratiquant des frictions très légères, renouvelées pendant quelques instants matin et soir, avec un linge fin imprégné d'une couche mince de pommade pyrogallique à 10 p. 100.

Nous employons aussi avec avantage dans les cas chroniques la préparation suivante, conseillée par Veiel :

Résorbine.....	30 grammes.
Tannin.....	1gr,50
Huile de cade.....	0gr,30

La préparation suivante a été employée utilement par Andoniadès dans le service de l'un de nous (H.) :

Oxyde de plomb.....	10 grammes.
Huile d'olive.....	15 —
Vinaigre.....	30 —

Toutes ces substances peuvent être appliquées sous forme d'emplâtres fenêtrés, dans les eczémats limités et chroniques : signalons l'emplâtre à l'oxyde de zinc, l'emplâtre rouge de Vidal (minium, cinabre), l'emplâtre au calomel, l'emplâtre à l'huile de morue dans les eczémats liés au prurigo de Hebra. Dans l'eczéma chronique associé au prurigo, on emploie, depuis Pick et Unna, des colles (1), soit sur les parties eczématisées seules, soit, si l'on veut calmer le prurit, sur la surface entière du corps. On peut les remplacer par le vernis caséiné.

Au nombre des traitements réducteurs et parasitocides de l'eczéma, il faut mettre en première ligne les badigeonnages avec le nitrate d'argent en solution aqueuse de 1 à 12 p. 100. Parmi les moyens actifs, aucun n'est moins irritant, et, en le maniant énergiquement, on peut venir à bout des eczémats les plus rebelles.

On peut, comme l'un de nous l'a indiqué (2), combiner le traitement par le caoutchouc et le nitrate d'argent de la manière suivante :

(1) La colle de Tenneson a pour formule :

Gélatine.....	15 gr.	} à 30 gr.	
Grénétine.....	10 —		
Gomme arabique.....	0gr,50		
Glycérine.....			
		Eau bouillie.....	
		Oxyde de zinc.....	10 gr.
		Phénosalyl.....	0gr,20

On fait tiédir la colle dans le bain-marie et on badigeonne la peau. Avant la dessiccation, on applique un léger duvet de coton hydrophile.

(2) LEREDDE, Note sur le trait. ext. de l'eczéma (S. F. D., 1896).

on applique le caoutchouc suivant la technique indiquée plus haut ; puis, chaque jour, on fait, sur la surface décapée, un attouchement au nitrate d'argent à 1 p. 40, et, s'il ne se produit aucune réaction inflammatoire, ce qui est la règle, on élève peu à peu la dose jusqu'à 1/8. Après chaque attouchement, on laisse sécher la surface, puis on applique de nouveau le caoutchouc.

Ce traitement convient même à des eczémats étendus et subaigus.

On peut agir, surtout dans les eczémats des mains, d'une manière plus énergique et cautériser les surfaces, soit avec le nitrate d'argent en solution saturée, soit avec le crayon de zinc (1).

Traitement de quelques variétés régionales (2). — *Cuir chevelu.* — Ici, l'asepsie préalable par des pulvérisations a encore plus d'importance que partout ailleurs ; chez l'homme, les cheveux doivent être coupés.

Dès que la surface est en état de propreté, on applique, la nuit, un bonnet de caoutchouc chez l'homme, la femme ou l'enfant.

Lorsque le suintement a disparu, et dans les formes chroniques, on emploie les pommades salicylées, à l'huile de cade, à l'acide pyrogallique, au lénigallol, ainsi que les frictions avec l'extrait de panama.

Eczéma des paupières. — Dans cet eczéma, qu'il soit isolé ou associé à un eczéma de la face, Besnier recommande de commencer le traitement par des applications anodines : cataplasmes de fécule tièdes, pulvérisations d'eau bouillie ; dans les formes prolongées, séborrhéiques, l'emploi des pommades finit par s'imposer, mais est toujours délicat.

Eczéma conjunctivo-palpébral. — Pendant la période d'irritation, on maintient des compresses d'eau boriquée faible ou des cataplasmes de fécule ; puis, lorsque l'irritation de la conjonctive décroît, on fait des irrigations, et l'on applique matin et soir des compresses tièdes imprégnées de ce même liquide ou de la solution suivante :

Cyanure de mercure.....	0gr,05
Eau bouillie.....	500 grammes.

(BESNIER.)

Eczéma de la base des cils. — Les croûtes doivent être enlevées ; on fait des lotions avec la solution de cyanure de mercure à 1 p. 10 000 ; s'il y a des érosions, on les touche au nitrate d'argent. Lorsqu'on a obtenu une amélioration marquée, on applique des pommades, soit à l'oxyde de zinc ou au précipité rouge à 0,10 pour 30, soit à l'oxyde jaune à 1 p. 200 ; souvent l'épilation s'impose.

Eczéma des lèvres. — Chez l'homme, dans toutes les formes d'eczéma des lèvres un peu ancien, et dans tous les cas où il existe un état d'in-

(1) LEREDDE, *Presse méd.*, mars 1899.

(2) E. BESNIER, *Trait. ext. de l'eczéma*, in *Traité de thérapeutique appliquée*.

fection locale qui ne disparaît pas rapidement par les pulvérisations et des lotions antiseptiques, l'épilation est nécessaire.

On applique alors, et d'emblée chez les femmes (après asepsie de la surface), une bandelette de caoutchouc attachée derrière la tête par des cordons qui passent au-dessus des oreilles. Il est utile, dans les cas rebelles, de combiner au caoutchouc des badigeonnages avec la solution de nitrate d'argent suivant la technique que nous avons indiquée; enfin, dans les cas graves, il faut avoir recours aux scarifications.

Mais il est essentiel de rechercher la cause, et de faire étudier, en particulier, l'état des fosses nasales par un spécialiste.

Dans l'eczéma de la partie rouge des lèvres, Besnier recommande les astringents légers, ratanhia et borax, le savon mou de potasse, l'huile de cade ou de bouleau. Chez les sujets qui s'y prêtent, les scarifications (1) sont le procédé de choix (H.). La nuit, on applique une bandelette de caoutchouc.

Eczéma de la barbe. — La barbe est d'abord coupée aux ciseaux; le traitement local de l'eczéma est alors celui de l'eczéma en général, suivant la variété à laquelle on a affaire.

Dans les formes subaiguës et chroniques, on fait plusieurs fois par jour, des lotions avec la solution :

Alcool à 60°.....	100 grammes.
Cyanure d'hydrargyre.....	0gr,05

A la période chronique, l'épilation est nécessaire, et, si on ne vient pas à bout de l'eczématisation par l'huile de cade, l'oxyde jaune de mercure, le nitrate d'argent, il faut scarifier.

Eczéma des mains. — Nous avons indiqué que la condition nécessaire de la guérison, dans les eczémas d'origine externe, est la suppression de toutes les actions irritantes et en particulier du *savonage quotidien*. Si le malade peut se servir de gants en continuant sa profession, on peut arriver à le guérir; si c'est impossible, on n'arrive en général qu'à des résultats incomplets. Les pommades les plus épaisses sont les meilleures, car elles sont les plus protectrices.

Lorsque l'altération *unguëale* a pour cause directe une eczématisation des doigts et des régions péri-unguëales, il faut faire disparaître celle-ci. Le caoutchouc et le nitrate d'argent sont les meilleurs procédés. L'eczématisation disparue, les lésions des ongles s'améliorent souvent. Lorsqu'elles sont isolées, on peut essayer de les modifier par la méthode qu'a recommandée Sabouraud, qui

(1) HALLOPEAU, Traitement de l'eczéma des lèvres par les scarifications linéaires (S. F. D., 1891).

applique chaque jour sur l'ongle un morceau de coton trempé dans la solution :

Iode.....	1 gramme.
Iodure de potassium.....	2 grammes.
Eau.....	1 litre.

et recouvert d'un doigtier de caoutchouc.

Eczéma de la verge. — Chez l'enfant à prépuce trop développé, la circoncision s'impose. Chez le vieillard, lorsque l'eczéma est dû au séjour de l'urine entre le prépuce et le gland, on sépare ceux-ci par du coton hydrophile et on poudre au bismuth. Les attouchements de nitrate d'argent à 1/50 agissent directement sur l'eczématisation. Les soins hygiéniques doivent être les mêmes chez les diabétiques. L'eczéma chronique du gland est traité par l'huile de bouleau à 1/10 ou le glycérolé cadique en badigeonnages.

Eczéma du scrotum. — Dans les périodes suraiguës, des pulvérisations soir et matin, des cataplasmes de fécule tièdes la nuit, des pansements humides le jour, sont indiqués.

A la période de suintement, lorsque l'œdème diminue, le malade doit porter un suspensoir en caoutchouc, nettoyé à *fond*, ainsi que la peau, plusieurs fois par jour, comme il a été indiqué précédemment (Voy. p. 358). Plus tard, on fait un pansement au cyanure de mercure à 1 p. 10000, et, enfin, des badigeonnages au nitrate d'argent.

Eczéma de la vulve. — On ne peut guérir un eczéma vulvaire sans en avoir déterminé et efficacement combattu la cause. Après chaque miction, les parties génitales doivent être lavées à l'eau boriquée. On fait, plusieurs fois par jour, des lotions au sublimé à 1 p. 10000 ou 1 p. 5000. Au besoin, l'on maintient des pansements humides permanents, et l'on pratique des badigeonnages au nitrate d'argent.

Eczéma de l'anus. — Comme l'eczéma vulvaire, celui de l'anus ne guérit que par la suppression de sa cause. Il faut avant tout régler les garde-robes. Avant la défécation, la région malade est graissée avec la pommade :

Résorbine.....	100 grammes.
Résorcine.....	4 —

Après la garde-robe, le malade prend, pour le rendre de suite, un lavement boriqué tiède.

Si l'eczéma est aigu, on prescrit des bains de siège amidonnés et, pendant la période de suintement, du caoutchouc.

Dans les cas rebelles, Besnier recommande les pommades chrysophaniques à 5 p. 100, à condition d'en surveiller l'emploi; l'un de nous (L.) conseille, de préférence, des lotions renouvelées tous les deux jours avec une solution au huitième de nitrate d'argent; il faut en

outre appliquer matin et soir une couche, soit de la pommade à l'oxyde de zinc salicylée, soit de la pâte au carbonate de plomb de Behrend; les hémorroïdes seront traitées; dans les cas rebelles avec prurit et lichénification, l'anus sera dilaté. Parfois, il faut en venir aux cautérisations avec le galvanocautère.

Eczéma variqueux des jambes. — Toutes les fois que le malade pourra garder le repos, la jambe élevée, la guérison de l'eczéma variqueux se fera assez rapidement, en l'absence d'ulcération et de lymphangite; si le malade marche, on ne peut répondre, ni de la durée, ni des complications.

A la période aiguë, il faut appliquer des cataplasmes de fécule, ou le pansement caoutchouté.

A la période chronique, les emplâtres à l'oxyde de zinc, à l'huile de morue ou au diachylon, et la compression de la jambe par un bas lacé sont indiqués. Une bande de caoutchouc partant du pied et allant jusqu'au genou rend les mêmes services que le bas.

Eczéma des pieds. — Lorsque l'eczéma se présente sous sa forme vulgaire sans hyperkératose, le caoutchouc, au besoin combiné avec les badigeonnages au nitrate d'argent, permet d'arriver à la guérison. S'il existe de l'hyperkératose, il est nécessaire, au préalable, de « décapier » la peau: on ramollit les squames, d'abord par des frictions au savon noir, puis par l'application d'emplâtres salicylés (5-10 p. 100). Au besoin, on peut faire des applications de savon noir qu'on laisse en place plusieurs heures.

Une fois cet eczéma décapé, on le traite comme l'eczéma vulgaire.

Souvent l'eczéma plantaire est lié à l'hyperidrose: contre celle-ci, en dehors des périodes d'eczématisation, on prescrira des lavages avec des solutions de sublimé ou de permanganate de potasse à 1 p. 5000; les pieds seront saupoudrés avec de la craie préparée, additionnée de salicylate ou de sous-nitrate de bismuth.

1.	Sublimé.....	1	gramme.
	Alcool à 90°.....	200	grammes.
	Eau.....	800	—
2.	Craie préparée.....	200	—
	Sous-nitrate de bismuth.....	10	—

Cures hydro-minérales. — Les eczémateux sont envoyés de préférence à Saint-Gervais-les-Bains; parfois une saison à Vals, à Pougues, à Royat, à la Bourboule, à Châteauneuf, peut être indiquée; les stations sulfureuses d'Aix-les-Bains, de Luchon, d'Uriage, conviennent dans les cas torpides et chroniques. (L.)

DERMATOSE BULLEUSE CONTAGIEUSE DES NOUVEAU-NÉS

Synon. : *Pemphigus aigu des enfants* (1).

Les nouveau-nés, de la naissance jusqu'à la deuxième semaine, peuvent contracter une maladie bulleuse parasitaire (2).

ÉTIOLOGIE. — Elle est contagieuse et souvent épidémique; c'est ainsi qu'elle peut atteindre 30, 40, 100 enfants, dans une maternité. Quelquefois, ces épidémies se développent dans la clientèle d'un accoucheur, d'une sage-femme; mais on observe également des cas isolés.

Vidal, Colrat, ont réussi à inoculer les bulles de cette dermatose épidémique; parfois, de l'enfant, les bulles s'inoculent à la nourrice. On ne saurait s'en étonner, car Almquist (3) a trouvé, dans le contenu de ces éléments, un micrococcus qui offre beaucoup d'analogie avec le staphylocoque doré, mais en diffère cependant, car son inoculation donne lieu, non à des pustules, mais à des bulles identiques à celles dont il a été extrait.

SYMPTÔMES. — Les bulles se développent sur toutes les parties du corps, sauf la paume des mains et la plante des pieds, consécutivement à des taches rouges; on les observe surtout sur les régions où la peau est fine (face de flexion des membres, plis articulaires, cou); leur volume peut atteindre celui d'une petite noix; elles ont un contenu clair, transparent, parfois citrin.

Au bout de quelques jours, ces bulles se troublent; parfois, dans les cas graves, leur contenu devient hémorragique.

Elles aboutissent à la formation de croûtes arrondies, épaisses et plates, qui tombent en laissant à nu une surface ayant les mêmes dimensions; d'abord rouge, elle se pigmente souvent dans la suite. Homolle (4) a vu se produire, en vingt-quatre heures, une dénudation presque complète du tégument externe. Il se fait souvent des poussées successives; la maladie peut durer de un à trente jours et au delà.

PRONOSTIC. — Souvent, le pemphigus des nouveau-nés est une maladie bénigne, en particulier dans les formes épidémiques; il peut cependant s'accompagner de signes généraux graves, surtout chez les enfants débilités et peu résistants: on observe alors des désordres gastro-intestinaux, des troubles pulmonaires (broncho-pneumonie),

(1) Si l'on adoptait le sens générique donné par Unna au mot impétigo, le pemphigus aigu des nouveau-nés serait un impétigo peut-être de même nature que la phlycténose suppurative que nous décrivons plus bas. On pourrait alors grouper ces affections sous le nom d'impétigo pemphigoïde. (L.) Corlett, Rasch font également du pemphigus aigu des enfants « un impétigo » au sens d'Unna. Il faut renoncer au mot *pemphigus aigu*, qui prête à toutes les confusions. (L.)

(2) BESNIER, *Soc. des hôpitaux*, 1874.

(3) ALMQUIST, *Zeitschr. für Hygiene*, 1891.

(4) BESNIER et HOMOLLE, *Soc. des hôpitaux*, 1874.